

La politique de lutte contre les nitrates d'origine agricole

Carole Hermon

2002, *Revue de droit rural*, 306, 494-511.

Intéressante étude sur le droit et la fiscalité. Le problème de la pollution des eaux par les fertilisants azotés est posé depuis 1980, par le rapport Hénin. Depuis, d'après l'auteure, «la faiblesse de l'encadrement réglementaire [...], la carence dans le contrôle et les sanctions [...], des pratiques administratives pour le moins négligentes[...], les nombreuses actions mises en œuvre en Bretagne depuis 1993 se sont ajoutées sans parvenir à démontrer de résultats probants, bien que des fonds publics d'un montant supérieur à 310 millions d'euros aient été engagés (pour la période 1993-2000) » marquent l'histoire d'un échec renouvelé.

L'étude de Carole Hermon est particulièrement documentée. Son analyse s'appuie sur le rapport d'Y. Tavernier (1999) : *La fiscalité au secours de l'eau*, et sur le rapport de la Cour des comptes (2002) : *La préservation de la ressource en eau face aux pollutions d'origine agricole : le cas de la Bretagne*.

Ce travail porte sur la Bretagne mais on peut en généraliser le propos. Rien ne permet d'espérer une amélioration, y compris pour la production d'eau potable en France.

Pierre Guy
pierre.guy2@wanadoo.fr